

17 septembre 2013 - Écocentre Thetford, une nouvelle façon de permettre une seconde vie à divers matériaux

Dans l'optique d'offrir à la population de Thetford Mines une alternative aux sites d'enfouissement et de permettre une seconde vie à plusieurs matériaux qui auraient simplement été mis sous terre, la Ville annonce l'ouverture officielle du nouveau Écocentre Thetford, situé au 251, rue Caouette Ouest, face au poste de la Sûreté municipale.

Ce projet évalué dans son ensemble à 113 500 \$ a pu être réalisé grâce à l'aide financière d'Hydro-Québec. Tout d'abord une somme de 45 000 \$ a été versée en 2010 via son programme Mieux consommer dans le cadre de la campagne en efficacité énergétique Suivez le courant collectif. En 2013, 68 500 \$ viennent d'être alloués dans le cadre du programme de Mise en valeur intégrée pour la ligne de raccordement au Parc éolien des Moulins. Par ce programme, Hydro-Québec compense les collectivités qui accueillent des équipements du réseau de transport d'électricité.

« Depuis de nombreuses années, la Ville consolide sa volonté d'assurer une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles, et ce, dans un respect de son environnement. Ce projet s'imbrique parfaitement dans cette lignée de gestes. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet qui favorisera la valorisation des matières résiduelles, particulièrement Hydro-Québec, ainsi que Services Sanitaires Denis Fortier inc. et Métaux Vachon Roland & Guy enr.», indique monsieur Luc Berthold, maire de Thetford Mines.

« Nous sommes fiers que notre programme puisse contribuer à mettre sur pied une telle initiative orientée vers le développement durable, a ajouté madame Gina Savard, chef Relations avec le milieu - Montmorency, à Hydro-Québec. C'est là une orientation qui réitère l'engagement de longue date d'Hydro-Québec en faveur de la préservation de l'environnement, du mieux-être collectif et du développement économique. »

Comment fonctionne l'Écocentre Thetford?

Il faut savoir que l'Écocentre Thetford est ouvert uniquement aux résidents de Thetford Mines. Le citoyen qui utilisera ce service devra présenter une pièce d'identité valide avec photo ainsi qu'une preuve de résidence, tel que le permis de conduire ou un compte de taxes. Ensuite, le préposé indiquera à l'utilisateur dans lequel ou lesquels des six conteneurs il pourra déverser ses matériaux.

« Il est important que le résident trie lui-même ses divers matériaux et qu'il ne déverse pas tout dans le même conteneur. Il y en a pour les métaux ferreux et non ferreux, les matériaux de construction, le bois propre ainsi que divers matériaux. En fait, des

panneaux exposent très bien ce que l'Écocentre Thetford accepte et refuse », précise monsieur Daniel Cyr, ingénieur municipal et responsable du projet. Par exemple, les citoyens pourront y laisser des matériaux secs comme des branches, des matières granulaires, des pneus usés déjantés, des diluants à peinture, des huiles usées ainsi que des gros rebuts comme une cuisinière et une machine à laver.

Une limite de trois visites par année par résidant est autorisée. Si une personne désire y aller davantage, elle le pourra en défrayant 10 \$ par visite supplémentaire.

L'Écocentre Thetford est ouvert du lundi au samedi. Tout citoyen désirant obtenir plus de détails sur les heures d'ouverture, les consignes ou les matériaux acceptés et refusés n'a qu'à consulter le site web de la Ville de Thetford Mines au www.ville.thetfordmines.qc.ca sous l'onglet [Services aux citoyens | Volet environnement](#) ou à composer le 418 335-2981.



Le maire de Thetford Mines, monsieur Luc Berthold, a inauguré le nouveau Écocentre Thetford, situé au 251, rue Caouette Ouest, en compagnie de madame Gina Savard, chef Relations avec le milieu - Montmorency à Hydro-Québec, et Daniel Cyr, ingénieur municipal et responsable du projet.

- 30 -

Source :

David Gosselin

Conseiller en communication | Ville de Thetford Mines

418 335-2981, poste 291 | d.gosselin@ville.thetfordmines.qc.ca

Information :

Martin Regimbal

Technicien et inspecteur en environnement | Ville de Thetford Mines

418 335-2981, poste 397 | m.regimbal@ville.thetfordmines.qc.ca